



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## Commission scolaire des Phares

### Monsieur Raymond Tudeau réélu à la présidence

**Rimouski, le 9 décembre 2003** – Lors d'une réunion extraordinaire tenue le lundi 8 décembre 2003, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares a élu monsieur Raymond Tudeau au poste de président. Le Conseil a également procédé à l'élection de madame Pauline Michaud au poste de vice-présidente. Madame Gilberte Fournier ainsi que messieurs Guy Potvin, Luc Marcoux, Jean-Pierre Lavoie et Alain Rioux siégeront sur le Comité exécutif, également composé de monsieur Raymond Tudeau, président, et madame Pauline Michaud, vice-présidente, nommés d'office, et des représentants du Comité de parents, messieurs Patrice Cayouette et Gilbert Labrie.

Monsieur Tudeau exerce la fonction de commissaire depuis 1981 alors qu'il avait été élu à la Commission scolaire La Neigette. C'est en 1987 qu'il a été élu président de la Commission scolaire La Neigette, fonction qu'il a exercée par la suite à la Commission scolaire des Phares.

Monsieur Raymond Tudeau s'est distingué, bien sûr, de par son implication continue dans le réseau de l'éducation mais aussi par son engagement dans la communauté. C'est à lui que nous devons la mise en œuvre du « *Comité Rimouski Ville étudiante* » dont le mandat est d'améliorer particulièrement l'environnement des étudiants et de faire la promotion de la région auprès des étudiants potentiels. Monsieur Tudeau est aussi très actif auprès de décideurs locaux et régionaux. À titre d'exemple, mentionnons son implication comme membre du Comité de promotion des études dans l'Est, à la présidence du Salon du livre, sa participation au Club de presse de Rimouski et son rôle de représentant de la Commission scolaire au sein du CLD Rimouski-Neigette.

Le travail en équipe est au centre des préoccupations du Président de la Commission scolaire, qui se définit comme une personne de consensus. Il précise que son plus grand souci, depuis des années, est de garder nos jeunes dans la région et obtenir les ressources nécessaires pour leur fournir des services d'aussi bonne qualité que ceux des grands centres. « *En un mot, leur faciliter la réussite* ».

Par ailleurs, la vice-présidente du Conseil des commissaires, madame Pauline Michaud, a été élue à titre de représentante des parents au Conseil des commissaires en 1986. Depuis 1987, elle siège au Conseil comme commissaire élue. Elle a également été nommée à plusieurs reprises membre du Comité exécutif.

Madame Michaud a siégé sur plusieurs comités au sein de la Commission scolaire. Elle possède une solide expérience en pédagogie et en administration, une bonne connaissance du milieu rural et s'est impliquée au sein de divers organismes et corporations de développement, dont le Conseil régional de concertation et de développement du Bas-Saint-Laurent. La transparence, le respect et la confiance sont parmi les valeurs qu'elle véhicule à titre de commissaire. « *Ce qui m'anime lors de la prise de décision est l'équité, le souci de la personne* ».

Au cours des prochaines années, le nouveau Conseil des commissaires aura à relever plusieurs défis reliés principalement à la diminution démographique, l'équilibre budgétaire, la relève du personnel, une demande accrue pour les services de garde, le développement ou le renforcement d'alliances stratégiques efficaces et de partenariats avec le milieu.

Nous transmettons aux membres élus nos sincères félicitations et leur assurons tout le soutien nécessaire à la réalisation de leur mandat.

-30-

Source : Paul Labrecque  
Directeur général  
Commission scolaire des Phares  
724-3364